

SCOM2110 Théorie des organisations

[30h+15h exercices] 6 crédits

Enseignant(s): Matthieu de Nanteuil-Miribel

Langue d'enseignement : français Niveau : Second cycle

Objectifs (en termes de compétences)

L'objectif principal de ce cours est d'initier les étudiants à l'analyse compréhensive et critique du fonctionnement des organisations, aussi bien marchandes que non marchandes. Il s'appuie sur des développements récents en sciences de gestion, en sociologie du travail et des organisations, ainsi qu'en philosophie ou en épistémologie. En contrepoint de l'approche utilitariste de la rationalité, il propose un ensemble de référents - théoriques et pratiques - permettant de rendre compte de la pluralité des rationalités dans les organisations, ainsi que des relations qu'elles entretiennent entre elles. A ce titre, il souhaite contribuer à une analyse approfondie du fonctionnement des univers organisés et favoriser le dialogue entre les différentes disciplines qui abordent la notion d'organisation.

Dans cette perspective, la diffusion de connaissances ne constitue pas une fin en soi. Ce cours a également pour objectif l'acquisition d'une " posture scientifique " et d'une " méthode de travail ". La posture scientifique repose sur l'analyse compréhensive et critique de l'action humaine. La méthode de travail est fondée sur l'alternance entre exemples pratiques et approfondissements théoriques, thèmes d'actualité et questionnements fondamentaux, apprentissage individuel et apprentissage collectif. Dans l'ensemble, la démarche du cours vise à permettre aux étudiants de progresser dans leur intelligibilité du monde économique et social. Elle ne cherche pas à leur " dévoiler " une vérité toute faite, mais à les faire entrer dans une démarche réflexive pour leur apprendre à " penser par eux-mêmes ".

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours a pour but de faire comprendre, à partir de théories et des recherches issues de sciences du comportement, ce que sont et comment fonctionnent les organisations; il vise à développer chez les étudiants les capacités d'analyser et de transformer les structures et les processus organisationnels.

Résumé: Contenu et Méthodes

Le cours est organisé autour d'une question centrale, servant de " fil rouge " à l'ensemble des communications et travaux de groupe. Dans leur déroulement, ces séances alternent exemples, exposés théoriques et présentations d'articles.

(a) Question centrale

Les séances sont organisées autour d'une question centrale : " en quoi peut-on dire que les organisations (marchandes et non marchandes) sont des univers rationnels ? "

(b) Exposés théoriques, précédés le cas échéant d'exemples d'actualité

Ces séances ont pour objectif d'aider les étudiants à se doter de références analytiques nécessaires à une meilleure compréhension de la notion d'organisation. Ces références doivent leur permettre, notamment, de comprendre comment la notion d'organisation a peu à peu fait l'objet d'une connaissance théorique, quelles sont les réalités socio-économiques qu'elle désigne et quelles sont les critiques que l'on peut en faire. Pour cela, trois paradigmes sont étudiés de manière approfondie, en relation avec une notion-clé :

```
o le paradigme " utilitariste " (notion-clé : l' " utilité ") ;
o le paradigme " structurel " (notion-clé : la " structure ") ;
o le paradigme " stratégique " (notion-clé : le " pouvoir ").
```

Pour illustrer ou critiquer chacun de ces paradigmes, les séances théoriques se concentrent sur les apports théoriques de quelques auteurs (A. Smith, F.-W. Taylor, H. Mintzberg, M. Foucault, M. Crozier, E. Friedberg, J.-D. Reynaud, R. Sainsaulieu, M. Lallement, L. Boltanski). Ces apports ne sont pas exhaustifs : ils se contentent de souligner les dimensions les plus caractéristiques de chacun des paradigmes, les complémentarités existantes et les limites de chacun d'eux. La mise en relation entre paradigmes est à considérer comme l'un des aspects les plus importants du cours.

En mettant l'accent sur les relations entre des rationalités de nature diverse, ces séances souhaitent contribuer à éclairer le fonctionnement " réel " des univers organisés, hier comme aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle certaines séances pourront être précédées d'une courte discussion autour d'un exemple d'actualité, animée par l'enseignant (d'une durée max. de 30 mn, comprenant le temps de lecture).

(c) Présentation d'articles

A la fin de chaque paradigme, une ou plusieurs séances de présentation d'article sont organisées. Ces articles visent à familiariser les étudiants avec les différentes formes d'organisation existantes (PME, grande organisation industrielle, administration, association, prison, hôpital, etc.) mais aussi avec certaines problématiques en matière de gestion des hommes (recrutement, licenciement, gestion des carrières, changement organisationnel, etc.). L'enseignant soulignera également les enjeux politiques et moraux que représente l'analyse des grandes organisations, après un siècle marqué par l'apparition de " l'organisation totalitaire ".

Méthode

Ce cours repose sur une forte méthodologie interactive, alternant exposés théoriques par l'enseignant et présentations orales par les étudiants. En outre, il propose deux dispositifs complémentaires :

- une séance de débat avec un ou plusieurs intervenants extérieurs, venant du monde des entreprises ou des organisations non-marchandes ;
- des études de cas, réalisées en groupe, permettant aux étudiants de s'initier au diagnostic d'organisation.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-réquisit : aucun

Evaluation: présentation orale (en groupe), travail écrit (en groupe), examen final (individuel).

Support : syllabus, fiches sur i-campus, note méthodologique.

Références : cf. support

Encadrement: un enseignant, un assistant

Programmes proposant cette activité

ECGE3DA/GE Diplôme d'études approfondies en économie et gestion

(sciences de gestion)

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ECAP21 Première licence en sciences de gestion (4.5 crédits) Obligatoire

ECGE12BA Deuxième année de bachelier en sciences économiques et de (3 crédits)

gestion